ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

auxiliaires de vie

Question écrite n° 28085

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les soins et le maintien à domicile des personnes dépendantes. De plus en plus de personnes ne bénéficient pas d'accompagnement dans leur vie courante. La capacité d'intervention des infirmiers semble être saturée dans les grandes agglomérations et les auxiliaires ne peuvent faire de soins. Il lui demande quelles sont les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour développer les formations des auxiliaires afin qu'ils puissent apporter les soins de base pour répondre à l'attente d'un nombre croissant de personnes dépendantes.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 28085
Rubrique : Professions sociales
Ministère interrogé : santé et action sociale
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 avril 1999, page 2009